



CCAS de Virelade



www.virelade.fr

Recensement des personnes vulnérables

Le **Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)** anime une action générale de **prévention** dans la commune de **Virelade**. Il est chargé de faire, tous les ans, une **analyse des besoins sociaux** de la population de la commune et notamment de ceux des **jeunes**, des **familles**, des **personnes âgées**, des **personnes handicapées** et des **personnes en difficulté**. Cette analyse permet la mise en œuvre d'actions spécifiques.

Ainsi dans le cadre du **plan canicule**, Mme le Maire et les membres du CCAS recensent les personnes qui se trouvent isolées ou en difficulté, afin de pouvoir veiller à ce qu'elles ne manquent de rien.

Pour cela, vous devez vous inscrire ou vous faire inscrire par un tiers auprès des services de la mairie en nous contactant aux coordonnées suivantes :

- **Par téléphone :**

05.56.27.17.70

pendant les horaires d'ouverture (de 14 h à 17 h les lundi, mardi, jeudi et vendredi / de 9 h à 12 h les mercredi / de 9 h 12 h les 1^{er} et 3^{ème} samedi du mois)

- **Par mail :**

mairie@virelade.fr

- **Par courrier en déposant directement dans la boîte aux lettres de la Mairie ou à l'adresse suivante : 4 rue de la Mairie 33720 Virelade**

Merci de renseigner les informations suivantes (* donnée à saisir obligatoirement) :

PERSONNE A INSCRIRE AU REGISTRE

NOM* : _____ **PRENOM* :** _____

ADRESSE COMPLETE* : _____

TELEPHONE* : _____ **PORTABLE :** _____

EMAIL : _____@_____





CCAS de Virelade



www.virelade.fr

PERSONNE AUTEUR DE L'INSCRIPTION (si différent) :

NOM* : _____ PRENOM* : _____

ADRESSE COMPLETE* : _____

TELEPHONE* : _____ PORTABLE : _____

EMAIL : _____ @ _____

EN QUALITE DE* : _____

Le **CCAS de Virelade** traite les données recueillies via ce formulaire pour :

- le contact dans un but de suivi social, de soutien, d'alerte majeure
- la gestion administrative,
- la gestion de situation d'urgence,
- informer sur des événements ponctuels : modification de règlement, modification de coordonnées...

Les données marquées par un * dans le questionnaire doivent obligatoirement être fournies. Dans le cas contraire, le CCAS ne pourra pas garantir l'application des objectifs cités plus haut.

Les données collectées seront communiquées aux membres du CCAS et aux agents administratifs. Elles pourront n'être communiquées à des tiers qu'avec l'accord de la personne inscrite au registre ou de son tuteur légal.

Les données collectées sont conservées jusqu'à désinscription de la personne inscrite au registre, sans limite de temps.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Vous pouvez retirer à tout moment votre consentement au traitement de vos données. Vous pouvez également exercer votre droit à la portabilité de vos données. Pour exercer ces droits ou pour toutes questions sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter le CCAS et ses membres par mail à mairie@virelade.fr, par téléphone au 05.56.27.17.70 ou par courrier au CCAS de Virelade, 4 rue de la Mairie 33720 Virelade.

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

